

# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert II de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mairie.chammes@wanadoo.fr

Février 2016 n° 2

## Rétrospective 2015 à Chammes

### Carnaval le samedi 11 avril 2015

Organisé par l'association de parents d'élèves, le carnaval avait pour thème, cette année, l'école (souvenirs d'école, de notre enfance...)

Au programme, défilé de vélos fleuris, d'objets roulants décorés pour l'occasion et balade costumée dans les rues de Chammes. Malgré la pluie, petits et grands écoliers se sont bien amusés (un grand jeu de l'oie et une histoire racontée étaient organisés après le défilé). Un repas dansant proposé par un traiteur crêpier est venu clôturer cette belle journée à la salle des fêtes de Chammes.

Une soirée très sympathique avec beaucoup d'ambiance qui a réuni une centaine de personnes (adultes et enfants confondus). La bonne humeur fut de mise et tout le monde a participé de bon cœur aux animations proposées.

### Journée conviviale organisée pour la fin de l'ancien RPI de Chammes, St Jean-sur-Erve et Blandouet le vendredi 3 juillet 2015

L'APE a aussi organisé une journée conviviale le dernier jour de l'année scolaire. Au programme : spectacle offert le matin à la salle des fêtes de Chammes suivi d'un pique-nique le midi, proposé par les maîtresses sur le terrain de foot. Le soir à partir de 18h30 au plan d'eau de Blandouet : pique-nique organisé par l'APE réunissant les familles, les enseignants et anciens enseignants du RPI, le personnel d'école (ancien et actuel), les élus, les anciens membres de l'APE, etc.... Une soirée qui a réuni environ 120 personnes et qui a permis à chacun de se retrouver une dernière fois dans ce cadre, simplement mais chaleureusement !

### Cham'Halloween le vendredi 30 octobre 2015

Comme à l'habitude, quelques parents se sont organisés pour proposer une chasse aux bonbons dans les rues de Chammes. Pour l'occasion, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont revêtu leurs habits les plus terribles pour aller récolter les précieux bonbons. Mais, ce ne fut pas si facile car la sorcière *Diablota* (alias Anita) a jeté plusieurs sorts aux enfants afin de les freiner dans leur folle course ! Heureusement, tout est bien qui finit bien puisque, comme à l'habitude, Fabien a gentiment accueilli tout le monde au *Ca-mélésien* où un panier rempli de bonbons attendait encore les enfants !



## Rétrospective 2015 à Sainte-Suzanne

Comme les années précédentes, Sainte-Suzanne a été riche en événements

- **Construction du nouvel ÉHPAD** : suite à l'élection au Conseil européen de Jean Arthuis, ancien président du Conseil général de la Mayenne, le nouveau président du Conseil départemental, Olivier Richefou, gèle notre projet qui avait pourtant été officiellement décidé par le Conseil général, l'agence régionale de Santé et Mayenne-Habitat. Malgré une visite sur place le 22/01/2015 et quelques petits travaux de sécurité pris en charge par le département, l'année va se dérouler sans qu'aucune décision tangible ne soit prise, fragilisant ainsi les résidents et le personnel de l'ÉHPAD.
- **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** - le PLU a été finalisé à l'automne 2015 par une enquête publique ; son approbation définitive aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.
- **Institutions** : De février à septembre 2015, les communes de Sainte-Suzanne et Chammes travaillent à la création d'une **commune nouvelle**, en application de la Loi du 16 mars 2015

### Voirie:

Suppression des câbles et boîtiers électriques apparents rue Henri IV et Place Hubert II de Beaumont (pris en charge gratuitement par ErDF)  
Réfection de l'éclairage public (mêmes rues),  
Voirie rue de Sablé/Croix Couverte, eaux pluviales, enfouissement des réseaux, éclairage public: Ces travaux, inscrits au budget 2015, ont commencé début janvier 2016.

### Bâtiments Publics:

Réparation des cloches de l'église, du plafond de la sacristie,  
Aménagement d'une salle de répétition pour *l'Harmonie-Banda* de Sainte-Suzanne,  
Inventaire du reste-à-faire pour l'accessibilité des bâtiments publics  
Jeux pour enfants: installation des jeux pour enfants (restauration des jeux existants, achats de jeux nouveaux) à proximité de la salle Fernand-Bourdin.  
Inventaire des travaux à réaliser pour réhabiliter la chapelle St-Eutrope.

### Patrimoine:

Suite à la fermeture quasi permanente du Musée de l'Auditoire en 2015, la Commune approuve avec la Communauté de communes le retour à la Commune de la gestion du musée, dont elle est propriétaire ;  
Nouvelle tranche de fouilles par le CNRS au Camp des Anglais; (une conférence sur les découvertes 2015 aura lieu au Musée le 22/05/2016),  
Finition du mur du jardin médiéval (bénévoles),  
Après un audit de renouvellement, le label "**Plus Beaux Villages de France**" est prolongé à Sainte-Suzanne pour une nouvelle période de 5 ans, à l'unanimité du jury et sans réserves,  
Fleurissement: nouveaux espaces ruelle de l'auditoire et rue de la Libération,



### Divers:

Création du GDON (groupement de défense contre les organismes nuisibles: lutte collective contre les ragondins (plus de 100 capturés) et les frelons asiatiques (11 nids détruits)  
Un groupe de touristes chinois découvre Sainte-Suzanne: vendredi 14 août, « première » d'un accord avec *Tao venture* ;  
Naissance officielle de la commune nouvelle Sainte-Suzanne-et-Chammes: samedi 10 octobre  
Accueil de migrants au *VVF-village* de Sainte-Suzanne du 23 novembre 2015 au 7 mars 2016  
En fin d'année Sainte-Suzanne compte officiellement 1016 habitants, et Chammes 347.

**Animations habituelles toutes maintenues** (chasse aux œufs de Pâques, loto, fête de la musique, journée des peintres dans la rue, jeux d'Antan, fête des vieux papiers et métiers de tradition, marché de Noël...)

### Nouveautés :

Élection de Miss Mayenne dans le cadre du concours *miss France 15/17 ans* le 24 janvier,  
Spectacle de chants révolutionnaires les 31 janvier et 1er février par le *Chœur de la Cité*  
Participation aux *journées européennes des Métiers d'Art* les 28-29 mars, et à celles du *Petit Patrimoine de Pays et des Moulins* en juin  
Première *Soirée Bodega* avec la *Banda'Suzanne* le samedi 25 avril,  
Concert "*la tribu des femmes*" le 9 mai (clôture de la saison culturelle de la 3C),  
La *Nuit européenne des Musées* le samedi 16 mai, *Journées européennes des moulins*: samedi 16 et dimanche 17 mai  
Concert exceptionnel *Jean Déré* avec le trio Thalberg le dimanche 17 mai; Frédéric Borsarello a joué sur le célèbre violoncelle des tranchées de Maurice Maréchal, une pièce unique du musée du Conservatoire de Musique de Paris (concert labellisé Mission Centenaire),  
*Journée de l'archéologie*: samedi 20 juin  
Les *6 heures de Sainte-Suzanne*: dimanche 28 juin  
Ouverture et clôture du festival des *Nuits de la Mayenne* (3 spectacles),  
La première *fête des fiancés*: mardi 11 août  
Spectacle de dresseur d'ours le 13 septembre.

### Des figures suzannaises nous ont quittés fin 2014 et en 2015 :

Pierre Demeulemeester, Alain Gorette, Annick Poirier, Roland Morteveille, Jean-Claude Caballero, Raymond Gonsalès.

## Écloserie

C'est dans l'après-midi du 16 décembre 2015 que les 60 000 œufs venant d'Ariège sont arrivés. On voit Alain Gaillard faire la répartition, 9 bacs pour recevoir 60 000 œufs, à vos calculettes ! Avec la douceur que l'on a connue à cette période, les éclosions se sont rapidement succédées. A l'heure actuelle, bien sûr, toutes les truitelles ont vu le jour. Fin janvier, David, l'agent de la Fédération est venu contrôler l'état d'avancement de nos petites protégées; il pourra décider du moment où on leur rendra leur liberté.

Une permanence est tenue tous les jours à l'écloserie, de 9h30 à 10h15 environ, pour le nettoyage des goulottes et le nourrissage des truitelles. Nous invitons toutes les personnes intéressées à passer nous voir; nos petites truites sont en pleine forme !

Le mercredi 13/01/2016 nous avons procédé à l'alevinage de l'étang des Chauvinières: 110kg de carpes, 80kg de tanches et 70kg de gardons. Que du beau poisson en excellente santé, promesses de futures belles prises et de bons moments au bord de l'eau.

Ouverture prévue le dimanche 27/03/2016 pour ne pas tomber en concurrence avec Livet et Saint-Léger. Un alevinage de truites sera fait quelques jours avant.



## Office de Tourisme des Coëvrons

### Nouveaux horaires à l'Office de Tourisme des Coëvrons

Avec la fin de la saison touristique, l'équipe s'affaire à d'autres missions que l'accueil.

La saison 2016 se prépare dès maintenant: éditions, programme des animations, création des produits groupes et démarchage, accompagnement de nos partenaires sur le numérique et valorisation des offres,...

**À découvrir prochainement: notre nouveau guide touristique 2016, qui aura fait peau neuve!**

Afin d'optimiser le travail sur le développement touristique et les dossiers divers tels que le site web, le SIT (Système d'Information Touristique), la commercialisation, la découverte de nouveaux prestataires sur les Coëvrons, nous avons souhaité modifier nos temps d'ouverture au public sur la période d'octobre à fin mars 2016.

Jusqu'à fin mars, nous avons donc de nouveaux horaires:

#### Sainte-Suzanne:

- **Ouvert du lundi au samedi de 14h à 17h30**  
**Fermé les dimanches et jours fériés**

#### Évron:

- **Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30**  
**Fermé les vendredis toute la journée, les dimanches et jours fériés**

#### Saulges:

- **Ouvert tous les jeudis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
**Fermé les jours fériés**

Un accueil téléphonique est mis en place du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (sur répondeur tous les vendredis matins).

Retrouvez toutes nos animations et actualités sur notre site internet:

[www.coevrons-tourisme.com](http://www.coevrons-tourisme.com)

#### **Sainte-Suzanne**

**1, rue Jean de Bueil – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes**

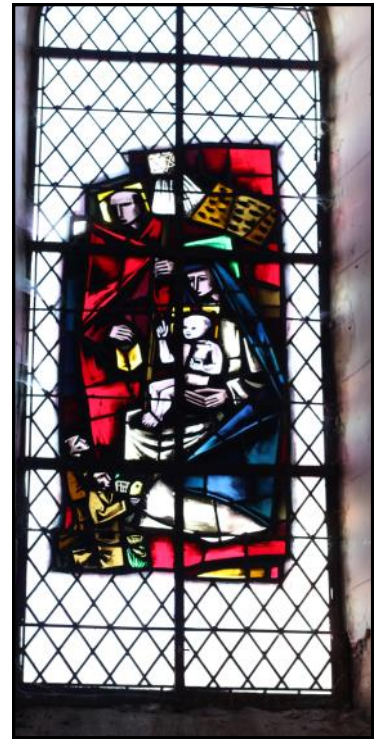
**Tél: 02 43 01 43 60**

**Mail: [info@coevrons-tourisme.com](mailto:info@coevrons-tourisme.com)**

A logo for 'Hôtel\*\* Beauséjour Restaurant Traiteur'. The logo features the text 'Hôtel\*\*' in a stylized font, followed by 'Beauséjour' in a large, elegant script. Below this, it says 'Restaurant Traiteur' and 'Sandrine et Stéphane Huchet'. There are also some icons for accessibility (wheelchair, hearing aid, etc.) and a 'Logis' logo. The background of the logo is a soft, warm-toned image of a glass and a plate of food.

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne  
**02 43 01 40 31** - [hotelstesuzanne@yahoo.fr](mailto:hotelstesuzanne@yahoo.fr)

Les élus de Sainte-Suzanne-et-Chammes visitent les bâtiments communaux



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**



## Le Fil d'Argent à L'EHPAD



À l'occasion de la nouvelle année, la chorale de l'Amicale du Fil d'Argent, dirigée par Fabienne Geslot s'est rendue à l'Ehpad de Sainte-Suzanne pour y interpréter quelques chants destinés à distraire les résidents de l'établissement, le temps d'un après midi. C'est avec grand plaisir qu'ils ont pu fredonner quelques airs spécialement chantés pour leur rappeler les années de leur jeunesse.



## Futsal du FC Charnie

### L'équipe de Futsal du FC Charnie en finale régionale

Le Football Club de la Charnie regroupe les footballeurs de Torcé-Viviers-en-Charnie et de Sainte-Suzanne.

Samedi 16 janvier, le gymnase de Montfort-le-Gesnois accueillait la finale régionale de futsal avec 5 équipes présentes: l'Étoile lavalloise, FC Bazougers, FC Charnie, le Mans Hôpital et Le Mans Futsal, le tenant du titre. (Les deux premiers du tournoi sont qualifiés pour les 32èmes de finale de la coupe de France.)

Les scores sont plutôt serrés, mais les matchs sont très agréables à voir. Il faut attendre le sixième match pour assister à un gros score: la victoire du Mans Futsal sur le FC Charnie (5 buts à 3).

Tout se joue sur les derniers matchs: Le FC Charnie le perd et est éliminé de la compétition. C'est Le Mans Hôpital qui gagne cette finale régionale et qui se qualifie pour la suite de la compétition.

#### **Les résultats du FC Charnie:**

FC Charnie - FC Bazougers: 1 - 0

Le Mans Hôpital - FC Charnie: 2 - 2 (4 - 3 tab)

FC Charnie - Laval: 2 - 2 (1 - 2 tab)

FC Charnie - Le Mans Futsal: 3 - 5

#### **Classement final:**

1. Le Mans Hôpital: 11 points
2. Étoile lavalloise: 10 points
3. Le Mans Futsal: 10 points
4. FC Charnie: 6 points
5. FC Bazougers: 0 point



## Avis aux collectionneurs

C'est une opération originale initiée par Radio Fidélité Mayenne, en partenariat avec Jo Travers, spécialiste de la fève de collection dans le grand Ouest. Plusieurs milliers de fèves de collection en céramique représentant 12 châteaux de la Mayenne ont été introduites dans les galettes des rois de plusieurs boulangers mayennais. Parmi ces fèves à collectionner, le Château de Mortiercrolles, le Château de Lassay, le Château des Arcs, le Château de Laval et le Château de Mayenne et celui de Sainte-Suzanne.

L'an dernier, Radio Fidélité Mayenne avait incorporé dans les galettes des rois des fèves représentant des églises de la Mayenne.

L'objectif de l'opération est notamment de valoriser le patrimoine de la Mayenne. Les collectionneurs peuvent trouver ces fèves dans les boulangeries suivantes:

RIBOT – 6 rue échelle marteau, 53000 Laval  
PACILLY – 8 rue du Lycée, 53000 Laval  
GIRAULT – 114 rue Victor Boissel, 53000 Laval  
AUX PLAISIRS DE LA GOURMANDISE À THEVALLES – 240 avenue d'angers, 53000 Laval  
L'AS DE LA BRIOCHE – 44 rue du général de Gaulle 53000 Laval  
GÉRAULT – 1 place saint Vincent, 53100 Mayenne  
LE FOURNIL D'ALEXIS – 5 place Juhel, 53100 Mayenne  
MINZIÈRE – 31 bis avenue Aristide Briand, 53200 Château-Gontier  
SERGENT – 6 boulevard Victor Hugo, 53200 Château-Gontier  
OBLIN – 110 grande rue, 53200 Château-Gontier  
PICQUET, AUX DÉLICES D'AZÉ – rue de saint-Aventin, 53200 Azé  
ADAM – 78 avenue de la libération, 53940 saint-Berthevin  
SEVIN Eric et Katia (nouveaux propriétaires) – 42 rue de la perrière, 53600 Évron  
BRILHAULT – 6 rue amiral Courbet, 53500 Ernée  
AU PÉCHÉ GOURMAND – 28 rue du Maine, 53960 Bonchamp-lès-Laval  
WLAZINSKI-BERTHOMÉ, AUX DÉLICES D'ENTRAMMES – 29 rue de l'Anjou, 53260 Entrammes  
LEVALET – 49 rue nationale, 53950 Louverné  
CADOT – 14 rue de Laval, 53970 L'huissierie  
HOISNARD – 13 rue centrale, 53940 Ahuillé  
DION – 22 rue de la perception, 53230 Cossé-le-vivien  
VOLCLAIR – 63 grande rue, 53250 Javron-lès-chapelles  
DEQUIDT – 3 rue du Bignon, 53700 Villaines-la-Juhel  
LAMBERT – 10 rue du haut perrin, 53110 Lassay-lès-châteaux  
CHAUVIN – 2 place du commerce, 53350 Ballots  
PASSEY – 9 rue principale, 53380 Juvigné  
HÉRIS – 11 rue Victor Fourcault, 53800 Renazé  
TABARD – 4 rue de Bretagne, 53500 saint-Denis-de-Gastines  
DAULHAC – 31 place du rassemblement 53 190 Fougerolles du Plessis  
WALTER, FONTAINE DANIEL – 53100 saint-Georges-Buttavent  
GILLES – AUX DÉLICES D'ANJOU – 6 grande rue, 53290 saint-Denis-d'Anjou  
BERTAUD – 48 rue des halles 53400 Craon  
MANCEAU, LA HUCHE ROMAINE – 10 rue H. Barbe 53160 Jublains  
ROULAND – 3 rue de la poste, 53160 Bais  
GRANGER – 4 rue du Maine, 53410 Bourgon  
DROUAULT – 91 rue des Vallées, 53300 Chantrigné  
BOYERÉ – 2 rue de Bretagne, 53220 Pont-main  
LÉVÉILLÉ – 2 place de l'église, 53120 Lévaré  
MICHEZ – 3 place de la Poste, 53220 Montaudin  
CHAUVIN – 2 rue de Bretagne, 53360 Quelaines-saint-Gault  
PAILLARD – 4 place de l'église, 53390 saint-Aignan-sur-Roë



Fèves des châteaux mayennais © Radio Fidélité Mayenne

**Il en reste peut-être encore!**

## Une cérémonie des vœux unique et « historique » (Ouest-France)

Samedi 9 janvier, la cérémonie des vœux a permis à Jean-Pierre Morteveille et Marc d'Argentré, précédemment maires de Sainte-Suzanne et de Chammes d'acter devant leurs concitoyens, l'union des deux communes. Le rapprochement de Sainte-Suzanne et Chammes a été officialisé à Ernée, le 10 octobre 2015, lors de l'Assemblée Générale des Maires du Département et par l'arrêté préfectoral signé le même jour en présence de Jean-Paul Delevoye, alors Président du Conseil économique, social et environnemental. **"Je me réjouis de voir la naissance de cette commune nouvelle, a déclaré Marc d'Argentré, soulignant que le regroupement pédagogique intercommunal a été l'un des éléments déclencheurs de cette union".**

Marc d'Argentré ajoute: **Les travaux envisagés depuis quelque temps pour la traversée du bourg de Chammes restent d'actualité; dans le cadre de la commune nouvelle, nous pourrons mieux nous faire entendre auprès des différentes instances pour obtenir les aides de l'État; d'autre part, il est plus aisé d'obtenir des prêts bancaires lorsqu'une commune approche les 1 500 habitants plutôt que quand elle en a moins de 500."**

Prenant à son tour la parole, Jean-Pierre Morteveille poursuit: **"Cette cérémonie est historique puisqu'elle rassemble les habitants et les forces vives de nos deux communes pour ne faire qu'une, après 226 années d'existence côte à côte".** Il ajoute: **"J'avoue n'être pas fâché de quitter 2015; cette année a été horrible pour la France et difficile pour Sainte-Suzanne. Je regrette que l'on envisage de sacrifier l'avenir d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en zone rurale, de fermer le centre de loisirs et les bureaux de la DDASS. Néanmoins, la commune nouvelle continuera d'investir avec les travaux de voirie à Chammes et à la Croix-Couverte, le parking des Charrières, la création d'une aire de camping-car et la vente du camping pour qu'il puisse de nouveau fonctionner. Un chemin piétonnier pour relier la cité à la Rivière sera réalisé et la conséquence directe de notre fusion sera la stabilité, voire la diminution des impôts locaux grâce, entre autres, à la mutualisation de nos moyens."**

### Cinq élus médaillés pour leur engagement local

La cérémonie des vœux a été l'occasion pour Jean-Pierre Morteveille, maire de la commune, et Guillaume Chevrollier, député, de remettre à Alain Bariller, Pascal Guerveno et Daniel Lamy, tous trois Conseillers municipaux suzannais, la médaille d'honneur de la ville et la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour vingt ans de mandat électif. **"Ces diplômes et médailles attestent de votre travail accompli au service de la collectivité et soulignent votre attachement à la commune."**

Daniel Vannier, adjoint au maire de Sainte-Suzanne et Marc d'Argentré, maire de Chammes, ont reçu également la médaille d'honneur de la ville; **"Cette médaille souligne le rôle éminent de Daniel Vannier dans les dossiers de regroupement pédagogique intercommunal et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, et celui de Marc d'Argentré dans la mise en place de la commune nouvelle."**



## Randonnées pédestres saison 2016

Les responsables de la section randonnées pédestres se sont réunis afin d'établir le calendrier des randonnées pour la saison 2016.

### **1ère randonnée: mercredi 10 février**

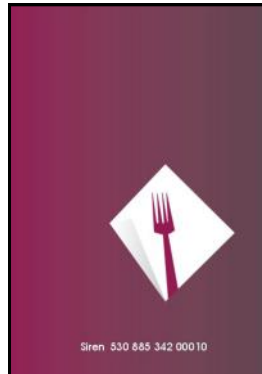
Rendez-vous salle Fernand-Bourdin à 14h  
randonnée à Sainte-Suzanne - circuit autour de la cité  
Galette des rois à l'issue de la randonnée

### **Mercredi 24 février**

Randonnée à Laval-le Bourny  
Circuit de 9 kms

Petite randonnée:

Mézangers - Tour de l'étang du Gué de Selle  
Rendez-vous à Mézangers - Place de la Mairie



### **"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"**

LE BISTROT

3bis place Hubert II de Beaumont  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Convivialité autour d'un verre**

Dégustation de produits du terroir

Restauration

Tartineries

Salon de thé/Glacier

**RÉSERVATION : 06 25 45 66 39**

## Nos amis les oiseaux

*L'hiver est là: la pluie, la neige, le froid... Nous devons penser à nos petits amis les oiseaux:*

*moineaux, pinsons, mésanges (mésange bleue, mésange charbonnière), rouges-gorges, chardonnerets, verdiers... ont besoin de nous par ces temps difficiles.*

*Et puis, quel plaisir de les voir venir nombreux autour de la mangeoire que nous leur avons installée!*

### **Nourrir les oiseaux: 9 erreurs qu'il faut éviter**

#### **Placer la nourriture au sol**

Si vous avez un chat ou que d'autres chats fréquentent régulièrement votre jardin, préférez une mangeoire fixée sur un poteau ou accrochée à un arbre.

#### **Placer la nourriture devant une vitre**

il est très dangereux pour les oiseaux de placer la nourriture sur le rebord d'une fenêtre: ils risquent de se briser la nuque contre le vitrage transparent.

#### **Donner des restes de repas**

Cette nourriture est souvent trop salée ou trop épicée pour de si petits organismes. Elle pourrait les rendre malades, voire les tuer.

Préférez les mélanges de graines de toutes tailles, les miettes de pain, les croûtes de fromage, gras de jambon, voire une pomme. Ils adorent les graines de tournesol.

#### **Oublier l'eau**

Les oiseaux ont besoin de s'hydrater même quand il fait froid. Ils se lavent aussi dans ces points d'eau, ce qui rend leur plumage plus résistant au froid. Changer l'eau régulièrement et placer de l'eau tiède quand il fait très froid.

#### **Interrompre le nourrissage au redoux**

Les oiseaux prennent l'habitude de se nourrir dans votre mangeoire et ils auront beaucoup de mal à retrouver d'autres habitudes, à une période où la nourriture (graines, vers, insectes...) est très rare dans le milieu naturel. Attendre mi-mars, voire mi-avril pour interrompre le nourrissage.

#### **Ne pas nettoyer les mangeoires**

La présence de vieux aliments en décomposition ou de fiente augmente la transmission des maladies, à une période où les oiseaux peuvent être fragilisés par le froid ou une nourriture moins diversifiée. Dans cette optique, il vaut mieux déposer un peu de nourriture chaque jour à heure régulière (plutôt le matin ou en fin d'après midi) plutôt qu'une grosse quantité une fois par semaine.

#### **Installer une seule grosse mangeoire**

Il vaut mieux opter pour plusieurs petits points de nourrissage pour éviter les disputes. Vous aurez ainsi plus de chances d'observer des espèces différentes.

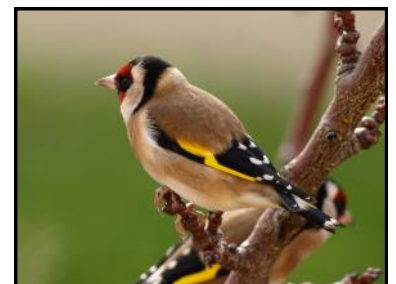
#### **Ne pas couvrir la mangeoire avec un toit**

La pluie ou l'humidité vont rapidement faire pourrir la nourriture.

Ne placez pas la mangeoire près d'un buisson: des prédateurs pourraient s'y cacher et attaquer les oiseaux par surprise.

#### **Leur donner du lait**

Ils sont incapables de le digérer et pourraient alors être victimes de troubles digestifs mortels. seuls les dérivés laitiers cuits comme le fromage peuvent être donnés



(Source: ligue de protection des oiseaux- LPO)



## Les travaux à La Croix Couverte

Le problème de ruissellement des eaux pluviales est récurrent depuis plusieurs années à la Croix couverte

Finalement le problème va être résolu en même temps que les travaux d'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public entre les entrées de la salle Maxime-Létard et le camping

Les travaux liés à la vente du camping vont être réalisés parallèlement.



## ULM Pégase Évasion

Le club photo a organisé deux expositions photos à l'occasion du repas des aînés et des vœux 2016.

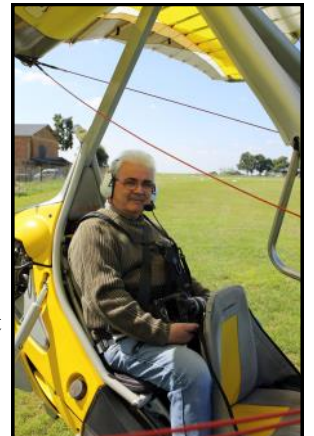
Toutes les photos aériennes ont été prises grâce au club ULM basé à La Bazouge de Chéméré .

En 1992, arrive à **La Bazouge de Chéméré** Sylvain Leguédé, pilote ULM passionné et confirmé depuis 1985. Il crée avec l'aide d'amis en 1993 la **plateforme ULM** actuelle et ses deux Pégases :

- **ULM Pégase Évasion** : entreprise individuelle
- **Pégase ULM** : le club-association

Roland Gaillard qui a pris en 10 ans plus de 15 000 photos aériennes de la cité, des fermes, du camp des Anglais et maintenant de Chammes, ne peut que vous inciter à survoler notre belle commune en ULM, c'est inoubliable....Si vous souhaitez acheter des photos, le club photo est à votre disposition:

Photo.club.53270@gmail.com



## De bons gestes pour économiser l'eau



utiliser un lave-vaisselle plutôt que de laver la vaisselle à la main : 30 litres d'eau économisés  
un lave-vaisselle utilise 20 litres d'eau, à la main il faut compter 50 litres pour un foyer de 4 personnes.



prendre une douche plutôt qu'un bain : 70 litres d'eau économisés  
une douche de 4 minutes utilise 60 à 80 litres d'eau et un bain 150 litres.



utiliser une chasse d'eau à deux boutons : 6 litres d'eau économisés  
une chasse d'eau à deux boutons utilise 3 à 6 litres d'eau, une chasse d'eau classique 12 litres.



ramener les déchets polluants (white-spirit, peinture...) à la déchetterie  
les jeter dans les toilettes ou dans l'évier pollue les rivières.



jeter les lingettes à la poubelle et pas dans les toilettes  
quand elles sont jetées dans les toilettes, elles bouchent les réseaux de collecte des eaux usées.



utiliser juste ce qu'il faut de lessive et autres détergents en privilégiant les produits écologiques  
pour protéger les ressources en eau.

## Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

À cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés au cours de l'année 2016. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques; la loi en fait la plus stricte obligation.

Cette année, le Club des Aînés a eu la tristesse de perdre M. Caillebotte Marcel, Mme Plumas Alice et Mme Couillard Marie-Louise. Que toutes leurs familles acceptent les condoléances des aînés de Chammes.

## Principales animations de l'année 2015

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Jeudi 22 janvier      | : Assemblée générale, élections du tiers sortant et galette des rois. |
| Jeudi 30 janvier      | : Élection du bureau.   |
| Jeudi 26 février      | : Concours de belote du club.   |
| Mercredi 8 avril      | : Fête cantonale des aînés ruraux à Torcé-Viviers.                    |
| Jeudi 28 mai          | : Journée de la forme à Château-Gontier.                              |
| Jeudi 11 juin         | : Pique-nique au plan d'eau de St Léger-en-Charnie.                   |
| Dimanche 27 septembre | : Repas annuel et 40 ans du club.                                     |
| Mercredi 14 octobre   | : Sortie vendanges à Mihoudy.   |
| Jeudi 10 décembre     | : Goûter de Noël.   |

## La vie de l'amicale:

Nous sommes **46 adhérents**, il n'y a plus de limite d'âge pour adhérer au club.

Le club se réunit tous les jeudis après-midi à partir de 14 h pour la belote.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de Mesdames Ribot Marie-Thérèse, Rouland Paule-Marie et Hernier Paule.

*Bienvenue à L'Amicale de L'Erve» Et bonne année à tous!*

La Présidente

Marie-Thérèse Ribot

## CCAS de Chammes

### Réfection de la façade de la maison de la Guépinière à Chammes

Au cours de l'année 2015, le CCAS de Chammes a fait refaire le ravalement de la façade (piquetage et rejointoiement) de la maison de la « Guépinière », propriété du CCAS.

## ALSH de Voutré

Les effectifs enregistrés à l'Accueil de Loisirs de Voutré, durant les petites vacances scolaires, sont en baisse constante. Il apparaît que la moyenne d'enfants présents est inférieure au seuil prévisionnel de 20 à 24 enfants.

Au regard de cette situation, la commission Enfance -Jeunesse puis le bureau communautaire de la 3C prennent la décision de fermer cette structure durant les petites vacances scolaires, contre l'avis de la commune de Voutré.

Toutefois, la 3C maintient l'ouverture de cette structure durant les vacances d'hiver 2016 et reporte donc la décision d'une éventuelle fermeture durant les petites vacances scolaires.

Au regard des fréquentations enregistrées durant les vacances d'hiver 2016, la commission Enfance-Jeunesse et le bureau communautaire statueront sur la meilleure opportunité.

L'attention des parents est donc attirée sur la **nécessité d'inscrire régulièrement leurs enfants à l'ALSH**, faute de quoi le taux de fréquentation chutera et l'ALSH de Voutré risquera de fermer définitivement.



*Lily Institut*

06.85.68.98.09.

Piger Aurélie  
14 rue du camp des Anglais  
53270 St Suzanne

N'hésitez pas à prendre rendez vous...

Rousseau Numa  
09.66.84.08.15

ROUSSEAU  
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières  
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

## Devenir Sapeur-Pompier volontaire à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Christophe Blu, Chef du Centre de secours et d'incendie de Sainte-Suzanne-et-Chammes constate une baisse ère des effectifs. En effet, l'arrivée de trois nouvelles recrues au 01 janvier 2016 ne sera pas suffisant pour compenser le départ de 5 Sapeurs-Pompiers en 2015.

*"Conscients que cette situation ne pourra pas durer dans le temps, nous devons nous mobiliser pour le recrutement à Sainte-Suzanne-et-Chammes" (Christophe Blu)*

**Vous pouvez vous engager à partir de 16 ans quelle que soit votre nationalité, si votre casier judiciaire est vierge.**

### Comment devenir volontaire?

Avoir 16 ans.

S'adressé au Lieutenant Christophe BLU 06.11.44.64.49, celui-ci organisera avec vous une visite du Centre de Secours et vous présentera son organisation opérationnelle.

Etre en bonne condition physique. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

Deux séries de recrutement ont lieux chaque année, une en avril et une en octobre.

### Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée sur deux ans permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, aux opérations diverses et de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

### Les droits et devoirs du volontaire

Etre domicilié à moins de 5kms du Centre de Secours.

Cet engagement citoyen donne droit à des vacances, à des indemnités de formation et à une protection sociale spécifique.

Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi tout en assurant au minimum une semaine d'astreinte par mois (nuit et week-end selon son activité professionnelle) .

Il peut rompre son engagement à tout moment.

### L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à la personne (65%), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%).

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.

## Chœur de la Cité

En 2015, La chorale Suzannaise du "**Chœur de la Cité**" animée par 45 choristes et les Théâtres de Chammes ont présenté à Sainte-Suzanne et dans plusieurs communes des environs : "**Les airs révolutionnaires**", spectacle historique mêlant chants et sketches.

Forts de leur succès auprès du nombreux public qu'ils ont accueilli, ils se sont remis au travail pour présenter un nouveau spectacle: le "**Tour de France par deux Suzannais**" ou encore « **Tandem** », pour faire plus court. Spectacle...géographique, mêlant toujours sketches et chants.

### **Programme du Chœur de la Cité:**

**Samedi 2 avril 2016 à 16h45 : spectacle "tandem" 1ère partie, le théâtre à Laval (Journées "Chœurs en folie")**

**Le spectacle "Tandem" sera présenté (dans l'attente d'autres lieux):**

**à Sainte-Suzanne le samedi 1er et le dimanche 2 octobre,**

**à Évron, le samedi 8 octobre,**

**à Torcé-Viviers-en-Charnie, le samedi 15 et le dimanche 16 octobre.**

**à Clisson, le samedi 5 novembre.**

**Site internet: [http://](http://chœurdelacite.jimdo.com/)**

**[chœurdelacite.jimdo.com/](http://chœurdelacite.jimdo.com/)**

**Mail: [monrochard@wanadoo.fr](mailto:monrochard@wanadoo.fr)**



## Commune de Sainte-Suzanne: Bilan État-Civil 2015: 28 événements

### 7 naissances

Aurélié **Balandraud**, née le 05 février 2015, fille de Joël Balandraud et de Océane Thuillier  
Zélie **Richer**, née le 4 mai 2015, fille Ludovic Richer et de Kateri Armand  
Kayson **Adras**, né le 18 mai 2015, fils de Sébastien Adras et de Meggy Georges  
Antone **Angot**, né le 4 juillet 2015, fils de Mathieu Angot et de Claudie Chaumont  
Jade **Eustache**, née le 22 septembre 2015, fille de Betty Eustache  
Mélyna **Hunot**, née le 10 octobre 2015, fille de Laurent Hunot et de Angélique Letort  
Maël **Feurprier**, né le 3 novembre 2015, fils de Fabien Feurprier et de Emilie Lambert

### 6 mariages

Franck **Neutre** et Sophie **Bassy**, le 27 juin 2015, 4 rue Perrine Dugué - Sainte-Suzanne  
Jérôme **Legros** et Catherine **Loret**, le 04 juillet 2015, 29 rue Basse - Montfort-le-Gesnois (Sarthe)  
Sébastien **Adras** et **Meggy** Georges, le 22 août 2015, 6 rue des rosiers - Sainte-Suzanne  
Bernard **Oger** et Marie-Ange **Gruau**, le 12 septembre 2015, 2 rue Perrine Dugué - Sainte-Suzanne  
Corentin **Dassé** et Han-Lin **Kao**, le 17 octobre 2015, 1 rue Santos Dumont - Nantes (Loire Atlantique)  
Christophe **Genevrais** et Brigitte **Pacreau**, 3 le Grand Moulin - Sainte-Suzanne

### 15 décès

Lucien **Trouillet**, veuf de Mauricette Crônier, 78 ans, décédé le 01 janvier - 4 rue de la Libération - Évron  
Marie-Josèphe **Moranne**, veuve de Georges Ragot, 91 ans, décédée le 2 janvier - 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Marie **Heurtebize**, veuve de André Piednoir, 96 ans, décédée le 13 janvier - 4 rue de la Libération - Évron  
Alain **Gorette**, époux de Monique Richard, 73 ans, décédé le 22 février - 4, avenue des Français libres - Laval  
Jacky **Dubois**, 58 ans, décédé le 26 avril, 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Raymond **Peslier**, époux de Suzanne Gautier, 90 ans, décédé le 24 mai - 4 rue de la Libération - Évron  
Henriette **Esnos**, veuve de André Guimard, 90 ans, décédée le 05 juin - 4 rue de la Libération - Évron  
Rémi **Moreau**, veuf de Louise Terrier, 84 ans, décédé le 22 juin - 4 rue de la Libération - Évron  
Yvonne **Cosson**, épouse de Constant Landais, 86 ans, décédée le 15 août - 4 rue de la Libération - Évron  
Roland **Morteveille**, veuf de Odile Charbonnier, 83 ans, décédé le 05 septembre - 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Jean-Claude **Caballero**, époux de Bernadette Bourgeois, 71 ans, décédé le 07 septembre - 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Germaine **Derouet**, veuve de Bernard Bruneau, 89 ans, décédée le 20 octobre - 6 rue du Petit rocher - Sainte-Suzanne  
Lucien **Obry**, veuf de Marguerite Le Boursicaud, 96 ans, décédé le 21 novembre - 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Daniel **Chrétien**, veuf de Germaine Hériveau, 93 ans, décédé le 22 décembre - 33 rue du Haut Rocher - Laval  
Raymond **Gonsalès**, époux de Renée Gaillard, 72 ans, décédé le 23 décembre - 33 rue du Haut Rocher - Laval

## Commune de Chammes: Bilan État-Civil 2015: 8 événements

### 4 naissances

Gaston **Brégeon**, né le 08 janvier 2015 à Laval  
Éthan **Breux**, né le 27 avril 2015 à Mayenne  
Mila **Bouvier**, née le 22 octobre 2015 à Mayenne  
Élina **Hydulphe**, née le 20 décembre à Laval

### 4 décès en 2015

Raymond **Rouland**, décédé le 25 décembre 2014.

André **Caillebotte**, 85 ans, décédé le 21 janvier à Chammes  
Claudine **Lamberdière**, veuve Rouland, 75 ans, décédée le 19 mars à Laval  
Marie **Barridas**, veuve Couillard, 84 ans, décédée le 22 septembre à Évron  
Germaine **Maréchal**, veuve Cartier, 90 ans, décédée le 30 décembre à Laval



**Installation  
Entretien  
Dépannage**



Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie  
• Aérothermie • Solaire • Bois  
22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne



**ADP'elec**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique / Ventilation
- Dépannage / Interphonie / Sanitaire

53270 Sainte-Suzanne  
☎ 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

# Une Taxe de séjour pour les investissements touristiques des Coëvrons

A l'instar de la plupart des territoires touristiques de France, du Pays de Laval et prochainement de celui de Mayenne, la Communauté de communes des Coëvrons a instauré une **taxe de séjour** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Celle-ci avait déjà été appliquée sur la seule commune de Sainte-Suzanne jusqu'à 2009, et avait été mise en sommeil en attendant cette harmonisation au sein des Coëvrons : il était injuste que seule Ste-Suzanne l'applique, et pas les communes alentour qui bénéficient de notre flux touristique.

Les discussions ont eu lieu dès 2014 au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme, où les hôteliers-restaurateurs, hébergeurs et villages de vacances sont représentés. A leur demande, la Communauté de communes avait en 2014 différé d'un an l'application de cette taxe : la presse locale s'en était fait l'écho.

## Pourquoi une taxe de séjour ?

Depuis 2009, le Conseil régional des Pays de la Loire puis le Département de la Mayenne ont **supprimé toutes leurs subventions aux Offices de tourisme**. La baisse des dotations d'État représente une baisse de moyens de plusieurs centaines de milliers d'euros pour la Communauté de communes des Coëvrons, qui a malgré tout décidé de prioriser l'économie et le tourisme, dont **les budgets ne baisseront pas** (alors que tous les autres secteurs de la 3C doivent baisser leurs dépenses de 10%).

Par ailleurs la Communauté de communes a décidé depuis sa création en 2013, **de ne pas augmenter les impôts des Coëvronnais**.

Tous les investissements réalisés pour favoriser le tourisme dans les Coëvrons ont été faits aux seuls frais des contribuables locaux, et souvent aussi grâce au travail des bénévoles, au bénéfice des touristes et des commerçants concernés ; c'est vrai par exemple de toutes les améliorations apportées à Ste-Suzanne (**Commune de Ste-Suzanne**: classement *plus beaux villages de France*, musée, piscine, plan d'eau pour la pêche, signalétique, parkings gratuits, accessibilité, aménagement du village, de la rivière l'Erve, des circuits de promenade, des rues du village, distributeur de billets, fêtes et animations, etc... ; **Communauté de communes** : piscines, grand-moulin, Gué de selle, grottes de Saulges, chemins de randonnée...).

Or les 150 000 touristes qui viennent à Ste-Suzanne chaque année font bénéficier de leur présence l'économie locale (le nombre de gîtes a quadruplé ici en 6 ans), et bien au-delà de la commune elle-même. Il est anormal et injuste que les usagers de ces services ne participent pas à leur amélioration.

## Quel est le montant de la taxe de séjour ? Catégorie des hébergements et Tarif (cf. décision 3C du 20/07/2015) :

Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes ; Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes ; 0.70 € Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, **meublés de tourisme 4 étoiles**, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes = **0.70 € / nuitée / personne**

Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, **meublés de tourisme 3 étoiles**, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes = **0.70 €**

**Hôtels de tourisme 2 étoiles**, résidences de tourisme 2 étoiles, **meublés de tourisme 2 étoiles**, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes = **0.50 €**  
**Chambres d'hôtes = 0.50 €**

Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, **villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures** et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes ; Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement ; Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement ; Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes = **0.30 €**

Terrains de **camping** et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes = **0.20 €**

*Exemples : une famille de 2 adultes et 3 enfants mineurs séjournant 2 nuits dans un gîte « 3 ou 4 épis » paiera 2,80€ en tout de taxe pour son séjour. En camping, elle paiera 0,80€ pour la même durée.*

## Qui paye la taxe de séjour ?

Celle-ci est payée uniquement par les personnes hébergées temporairement et à titre onéreux, quelle que soit la forme de l'hébergement : campings, gîtes, accueil paysan, chambres d'hôtes, locations directes chez l'habitant, hôtels, villages de vacances, etc...

Seules les personnes hébergées de plus de 18 ans paient la taxe, par nuitée et par personne, les mineurs sont exonérés, de même que les personnes travaillant temporairement dans les Coëvrons et répondant précisément au statut de *travailleur saisonnier*.

Comme partout en France, elle est payée par le client en sus du prix de la location elle-même. L'hébergeur déclare une fois par mois par internet le nombre de nuitées concernées et verse le montant de la taxe ainsi récoltée tous les semestres au Trésor public, pour reversement à l'Office de tourisme.

## A quoi sert la taxe ?

La taxe de séjour perçue sur des visiteurs extérieurs aux Coëvrons est intégralement reversée à l'Office de tourisme pour accroître les investissements touristiques dans les Coëvrons. Ceux-ci passeront ainsi de 46 000 à 74 000 € par an environ, **soit une augmentation de 61%**. *Le choix des investissements à réaliser sera fait en concertation avec les hébergeurs.*

## La taxe est-elle dissuasive ?

Depuis son instauration dans le pays de Laval, il est avéré que le nombre de clients a... augmenté ; il n'y a donc pas de lien avec la taxe. A notre connaissance aucun territoire touristique français ne souffre d'un manque de clients pas le seul fait que les visiteurs y paient une taxe de séjour. Chacun est habitué où qu'il aille à la payer en même temps que le prix de son hébergement. L'exonération ne nous amène pas de visiteurs et nous prive de financements pour investir dans le tourisme.

## Taxe de séjour (suite)

Les lieux d'hébergement à Sainte-Suzanne-et-Chammes (par ordre alphabétique) :

|   |   |                                  |                |
|---|---|----------------------------------|----------------|
| Hôtel** <b>Beauséjour</b>                     | Stéphane et Sandrine Huchet                 | Rue de la Libération             | Hôtel Logis    |
| Gîte*** <b>le Chêne Vert</b>                  | Patrick Morize                              | Route de Vaiges, Chammes         | Gîte de France |
| Gîte** de la <b>Closerie du plat d'étain</b>  | MMme Dallery                                | Chemin de la panneterie, Chammes | Gîte de France |
| Chambres d'hôtes**** <b>Côté jardin</b>       | Daniel Poil                                 | Rue de la Libération             | Gîte de France |
| Gîte**** des <b>Fiancés de Sainte-Suzanne</b> | Juliette Durand                             | Ruelle de la carterie            | Gîte de France |
| Gîte** de la <b>Forge</b>                     | Monique Gorette                             | Le Pont-neuf                     | Gîte de France |
| Gîte*** du <b>Grand-moulin</b>                | Nelly de Lafforest                          | Le Grand-moulin                  | Gîte de France |
| Gîte équestre la <b>Licorne</b>               | Brigitte Morteveille                        | La Sorie                         | Accueil paysan |
| Gîte**** <b>Passe-muraille</b>                | Carol-Marie Goutelle & Jean-Philippe Collet | Ruelle de l'oratoire             | Gîte de France |
| Gîte*** de la <b>Patache</b>                  | Léopold Nay                                 | La Patache                       | Gîte de France |
| Gîte**** des <b>Remparts</b>                  | Carol-Marie Goutelle & Jean-Philippe Collet | Ruelle de l'oratoire             | Gîte de France |
| Village de vacances*** <b>VVF-village</b>     | Directeur : Patrick le Moing                | Rue du verger                    | VVF-villages   |



### Chambres chez les particuliers :

### Contact :

|  |                             |                         |        |
|--|-----------------------------|-------------------------|--------|
| « <b>Chambre jaune</b> »                   | Philippe et Yvette Herbrick | La Hamardière           | Airbnb |
| « <b>studio / Chambre orange</b> »         | Philippe et Yvette Herbrick | La Hamardière           | Airbnb |
| « <b>chambre dans Maison de campagne</b> » | M. Mme Daoud                | Les Bruyères, Chammes   | Airbnb |
| « <b>Maison formidable</b> »               | Sander, Kowloon, Hong-Kong  | Le Tertre-Ganne         | Airbnb |
| « <b>Le Nid des mésanges</b> »             | Michèle Radic               | Rue du camp des Anglais | Airbnb |
| « <b>Le Ravelin</b> »                      | Gavin Higginbottom          | Grande-rue              |        |
| « <b>La Trotinière</b> »                   | Jacky Roger                 | Chammes                 |        |

### Divers :

|                                      |                        |                   |                  |
|--------------------------------------|------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Camping de Ste-Suzanne</b>        | En cours d'aménagement | La Croix Couverte |                  |
| <b>Aire aménagée de Camping-Cars</b> | En cours d'aménagement | Les Charrières    | Camping-car park |

## Séjours européens

### Séjours Ados

La Communauté de communes des Coëvrons organise des séjours avec des partenaires européens (Finlande, Roumanie, Allemagne, Pologne) dans le cadre des activités d'été, organisées par son service Enfance Jeunesse.

Sont prévus :

- \* Un séjour en France, à la mer, avec la Pologne et la Finlande (juillet): 13 ans et +
- \* Un séjour en Allemagne en août: 12 ans et +
- \* Un séjour en Roumanie (fin juillet /début août): 13 ans et +

Les jeunes intéressés par ces séjours peuvent contacter dès à présent le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes des Coëvrons – Contact Bruno Massé 02.43.66.32.00 ou [bmasse@coevrons.fr](mailto:bmasse@coevrons.fr)

## Comité d'échange Erve-et-Charnie/Sulzheim

### Historique

Notre comité a la particularité de représenter les onze communes de l'ex-Communauté de communes d'Erve-et-Charnie (Blandouet, Chammes, Saint-Georges-le-Fléchar, Saint-Jean-sur-Erve, Saint-Léger, Saint-Pierre-sur-Erve, Sainte-Suzanne, Saulges, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie et Vaiges).

En effet, notre jumelage, initié par Victor Julien en 1966, alors maire de Thorigné-en-Charnie et Conseiller général, engageait l'ex-canton de Sainte-Suzanne et la commune de Sulzheim (Allemagne). Une forte amitié s'était liée entre M. Julien et la famille Steeg-Becker de Sulzheim, alors qu'elle l'hébergeait et l'employait en tant que prisonnier de guerre entre 1940 et 1945. Il gardera le contact après son retour en France.

En juillet 1967, un premier groupe de jeunes Allemands était reçu à Sainte-Suzanne et l'acte officiel du jumelage fut signé à Sulzheim, le 14 juillet 1968. Depuis, plus de 50 échanges ont eu lieu. En 2017, nous fêterons donc les 50 ans de notre jumelage franco-allemand, le plus ancien en Mayenne.

### Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale du Comité de jumelage a eu lieu le vendredi 29 janvier dernier à 20 heures 30 à la salle socioculturelle de Vaiges À l'ordre du jour:

- Présentation du bilan 2015: activités, financier et moral,
- Présentation des activités 2016,
- Réélection du tiers sortant,

Pot de l'amitié.

(Nous donnerons un compte-rendu de cette Assemblée Générale dans le prochain numéro de notre journal).

### Blog

<http://echange-cccec-sulzheim.blog4ever.com/>

## Château de Sainte-Suzanne

### CIAP / Château/Donjon/Bergerie

Périodes et horaires d'ouverture:

Du 1er février au 30 juin:

ouvert de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (sauf les week-ends et jours fériés de mai et juin: 10h-13h et 14h-19h)

#### Contact:

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr) Site internet : [www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)

### Exposition

**Jusqu' au 31 mars 2016: " *Sculptures animalières* ",** une collection de bronzes animaliers XIX<sup>e</sup> /XX<sup>e</sup> siècle conservée à Château-Gontier. 2<sup>e</sup>me étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

### L'agenda de Février

#### **Dimanche 7 février**

15h: Conférence " autour de la sculpture en bronze au 19<sup>e</sup>me siècle" par Élisabeth Lebon - Famille - gratuit

#### **Mardi 9 février**

11h: atelier "Mon jeu de cartes d'animaux" - 5-7 ans - 2€

14h: atelier " mon animal en plâtre " - 8-12 ans - 5€

#### **Jeudi 11 février**

11h: atelier "Mon jeu de cartes d'animaux" - 5-7 ans - 2€

14h: atelier " mon animal en plâtre " - 8-12 ans - 5€

#### **Dimanche 14 février**

15h: visite commentée de l'exposition " sculptures animalières " - Famille - Entrée du CIAP + 2€

#### **Mardi 16 février**

11h: atelier "Mon jeu de cartes d'animaux" - 5-7 ans - 2€

14h: atelier " mon animal en plâtre " - 8-12 ans - 5€

#### **Jeudi 18 février**

11h: atelier "Mon jeu de cartes d'animaux" - 5-7 ans - 2€

14h: atelier " mon animal en plâtre " - 8-12 ans - 5€

#### **Dimanche 21 février**

15h: visite-atelier thématique du CIAP " autour de l'évolution de l'architecture " - Famille - Entrée du CIAP + 2€

#### **Dimanche 6 mars**

5h: conférence " autour de la collection Pierre Logé du musée de Château-Gontier " par Florence Harnay - Famille - Gratuit

## Football-Club de Chammes



Nous remercions toutes les personnes qui soutiennent le club du FC Chammes, supporters, sponsors et autres.

Nous arrivons à une date qui parle, c'est-à-dire les **40 ans du club**, 1977 - 1978 et 2017 – 2018.

Il nous reste 2 saisons à tenir !!! Nous espérons tenir notre engagement.

En vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour l'année 2016.